

COMPTE RENDU

Réunion du Vendredi 29 Janvier 2021

Présents : Messieurs BALU Luc, BERTHET Audric, ELLEBOODE Guillaume, GIROUARD Morgan, GROSBOIS Philippe, FOUGERAY Arnaud, Mesdames BONNET Véronique, MOREAU Mylène, PLOUZEAU Aline, PLOUZEAU Clémence.

Excusé : Monsieur CHEVALLIER Kevin qui arrivera en cours de séance.

Heure de début de la séance 19h15

Vote du huis clos à l'unanimité au vu du contexte sanitaire.

Vote de la secrétaire de séance du jour : Mme PLOUZEAU Clémence.

- **Adhésion de SAZILLY/retrait de TRUYES et LA GUERCHE du syndicat Cavités 37**

Mme le Maire rappelle que lors du précédent conseil, il avait été évoqué l'adhésion de la Commune de Sazilly au syndicat Cavités 37 et les retraits des Communes de TRUYES et LA GUERCHE.

L'ensemble des élus approuve :

- le retrait des Communes de TRUYES et de LA GUERCHE du syndicat Cavités 37
- l'adhésion de la Commune de SAZILLY

- **Travaux du gîte du Presbytère**

Mme le Maire soumet trois devis au conseil pour l'isolation des combles du presbytère, dont un réalisé par une entreprise RGE et deux autres par des entreprises non RGE : M. BAILLERGEANT de Savigny en Véron et M. Aurélien BONNIN de BEUXES.

M. GIROUARD expose les avantages et inconvénients des trois devis, les démarches à effectuer (diagnostics à faire réaliser...) pour bénéficier des aides lorsque les travaux sont effectués par une entreprise RGE.

D'un commun accord, il est décidé de ne pas retenir le devis de l'entreprise RGE (dont le cout est de plus de 21.000 € et 23000 € en cas de pose d'un pare vapeur)

M. GIROUARD précise avoir demandé une modification à l'entreprise BAILLERGEANT mais ne pas avoir reçu le devis actualisé. Il est demandé à M. GIROUARD et Mme le Maire de se rapprocher des deux entreprises (BAILLERGEANT et BONNIN Aurélien) pour comprendre les différences.

Tous pouvoirs sont donnés à Mme le Maire pour signer le devis le moins onéreux lorsque les deux devis porteront sur des prestations identiques.

Le devis de l'ESAT est accepté pour la réalisation du plancher.

- **Travaux climatisation école/échangeur gaz à la salle des fêtes***

Climatisation d'une salle de classe à l'école

Deux devis sont présentés pour climatiser une salle de classe (celle des petits) et non plus la cantine (absence de wc dans la cantine, et aucune réponse sur la possibilité d'installer une climatisation réversible dans une cantine scolaire compte tenu du contexte sanitaire) :

- un devis de l'entreprise MENARD pour 12900 € avec une machine de marque PANASONIC
- un autre de l'entreprise CELSUS VEDELA : deux devis sont présentés : une version avec une température intérieure de 22°C s'il fait - 7°C dehors ou température de 18°C s'il fait - 7°C dehors, marque proposée LG

Inconvénient celsius : deux groupes doivent être installés à l'extérieur et doivent être entretenus au lieu d'un seul pour l'entreprise MENARD, cela représentant un surcoût de 40€ par an de plus pour l'entretien.

Le devis de CELSUS VEDELA est retenu par l'ensemble des membres du conseil pour sa version permettant d'avoir une température de 22°C en hiver : reste à voir la question de l'installation du groupe à l'extérieur de l'école selon la hauteur des crues.

Le conseil décide de retenir la salle des petits pour installer la climatisation : dans la salle des ce1 et cp, il est rappelé que des rideaux et films solaires ont été installés. Il est décidé d'attendre les effets de cette installation.

Les travaux seront effectués pendant les vacances de Paques.

Tous pouvoirs sont donnés à Mme le Maire afin de signer le devis.

- **Echangeur de gaz**

Afin de simplifier la gestion des bouteilles de gaz lors des locations de la salle communale, il a été demandé à l'entreprise MENARD de faire un devis pour la pose d'un échangeur gaz.

Les locataires auront une clé accessible dans un boîtier en cas d'urgence (incendie) pour fermer les bouteilles mais il ne sera plus nécessaire d'intervenir lorsqu'une bouteille sera vide.

Un voyant indiquera la nécessité d'acheter une nouvelle bouteille.

Le devis s'élève à 320,10 € auquel s'ajoute l'achat d'un boîtier pour la clé et d'un brise vitre.

L'installation d'un échangeur gaz et d'un boîtier pour clé (plus brise vitre) est approuvée par l'ensemble des membres du conseil.

Tous pouvoirs sont transmis à Mme le Maire pour signer les devis

- **Rambarde de Rassay**

Mme le Maire rappelle avoir interdit l'accès à la rambarde de la cabane en bois située à Rassay (ancien abri de bus) en raison de sa dangerosité.

Un devis a été demandé à M. Antoine Berthonneau 272.32€ pour le remplacement de cette rambarde, à l'identique. Un devis a été établi pour un montant de 272,32 €.

L'ensemble du conseil approuve le devis.

Tous pouvoirs sont donnés à Mme le Maire pour signer le devis.

*** Contrat de maintenance**

Mme le Maire précise avoir été contactée par M. BERTHONNEAU afin de lui consentir un contrat de maintenance sur l'ensemble des biens communaux pour leur entretien (travaux liés à la couverture, gouttière, ardoises cassées...)

Il est décidé de contacter les trois entreprises situées sur le territoire communal afin de leur demander un devis : passage deux fois l'an pour vérifier l'état de la toiture. Ensuite si des travaux doivent être effectués, faire les travaux d'urgence d'entretien et de petite réparation (dans la limite de 100 €)

Pour les gros travaux un devis sera demandé aux trois entreprises.

Arrivée de Kevin CHEVALLIER à 20h11

- **Travaux de voiries à programmer pour l'année 2021**

Mme le Maire présente le programme des travaux organisé par le précédent conseil.

Un bilan rapide des différentes voies est effectué.

- Une actualisation des devis sera demandée et un point sera effectué au prochain conseil.

Questions diverses

- travaux au Pont clan : on attend la fin de la crue pour intervenir
- Voir subvention pour refaire les deux autres ponts dans le cadre (voir maçon) (subvention le 15 mars, on peut poser une demande pour réserver la subvention pour l'année prochaine)
- Conseil communautaire : projet de territoire, Mme le Maire attire l'attention sur la nécessité d'insister sur le développement de la mobilité.
- Bureau des maires : projet du territoire RAS,
- Police de Chinon : mutualisation des services. Rdv avec M. BURLET de la police municipale le 2 février 2021 pour présentation du projet. Si police intervient sur la commune, le maire commande.
- Véronique BONNET ou Philippe pour la réunion du 16/02
- Réunion enfance / jeunesse : accueil matin ou midi sans repas, demande de mettre le repas, vacances de noel (cinais et chouzé fermé / avoine et chinon ouvert) ils voulaient en fermer un des deux. Proposition d'inscrire journée et semaine avec groupe d'enfant présent à la semaine, projet pour les enfants à la journée)
- Antoine Berthonneau : Hangar de Guy Bremard il veut installer la société sur ce hangar, hangar de M. BREMLARD pour faire entrepôt. Attention à l'accès on a jusqu'au 8 février pour décider d'exercer ou non le droit de préemption.
- Renoncement au droit de préemption pour la vente du hangar par M. BREMARD Guy et la vente du hangar par les Consorts BREMARD (William et Jacky)
- Distribution des sacs poubelles : sacs noirs c'était le smictom qui revendait à CCVL, certaines Comcom ont arrêté de payer. Certaines communes peuvent passer commande smictom pour les distribuer aux habitants, nous n'avons pas le prix, offre d'achat du smictom change.
- Taxe du smictom va augmenter.
- Bus numérique : inscription 1 – relayer les infos – affichage dans les vallées
- Problème horaire de bus, vote de la semaine à 4 ou 5 jours le 16/02/2021 à 18h MME MOREAU sera présente au conseil de l'école
- Projet fontaine de malheur : un point est rapidement fait, une rencontre est prévue avec M. CLERC, l'exploitant
- Demandes diverses de M. Mme Piollet pour leur logement. M. GIROUARD fera un point avec eux.

Levée de la séance 22h00